



## **Compte rendu NATURA 2000**

**Site FR 72000699 «Grottes du trou noir »**

**Lieu : Saint-martin du Puy**

**Comité de pilotage du 11 mai 2015**

### Membres présents :

- Monsieur CARRE, Sous-Préfet de l'arrondissement de Langon,
- Madame LOPEZ, Maire de Saint-Martin du Puy,
- Monsieur AUDOUIN, Groupe Départementale de Spéléologie de Gironde,
- Monsieur d'AMECOURT, Président de la CDC du Sauveterrois,
- Monsieur BERNARD, 1er adjoint Saint-Martin de Lerm,
- Monsieur PEYRE, 1er adjoint Saint-Martin du Puy,
- Madame LUIZ, 2ème adjoint Saint-martin du Puy,
- Madame GOUANELLE, administratrice de la SEPANSO,
- Monsieur TARTARY, Chargé de mission du CEN,
- Monsieur KLEIN, DDTM 33.

La réunion du comité de pilotage s'est tenue à la mairie de Saint-Martin du Puy sous la présidence de Monsieur BARRE, Sous-Préfet de l'arrondissement de Langon.

---

Monsieur le Sous-préfet adresse un message de bienvenue aux membres participants et remercie la maire de Saint-Martin du Puy d'accueillir les participants à cette réunion dans ses locaux. :

- 1 ) Bilan de la 1ère tranche d'animation (2011-2015),
- 2) Perspectives pour la 2ème tranche d'animation (2015-2017)
- 3) Questions diverses

1) Il est rappelé que l'an passé était une année de transition en attendant le déblocage des fonds européens au niveau régional. La 1ère tranche d'animation portait en principe sur 3 ans (2011-2013), mais face à ce constat l'Etat a décidé de prolonger l'animation avec le CEN d'une année à crédits constants. En 2014, il n'y a pas eu de Copil en l'absence d'actions marquantes.

Le Docob a été validé en octobre 2008 et le site est porté par l'Etat qui a délégué l'animation au CEN. Le site est d'intérêt international pour la reproduction des chiroptères avec 5 espèces recensées dont 2 particulièrement remarquables.

- Présentation de l'année écoulée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)

La présentation est téléchargeable : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/trounoir>.

Au cours de cette présentation, différents points ont été abordés ou précisés :

- Connaissance du site.

L'origine des grottes est issue de processus de type karstique. Ce sont des calcaires assez spécifiques provenant de mécanismes chimiques particuliers. L'enjeu de ce site est qu'il s'agit d'un site de transit et de mise-bas et met en évidence la présence du petit et du grand murin.

La topographie de l'ensemble du site a été réalisée à 100% par le Comité Départementale de Spéléologie de Gironde.

La mise en place d'un périmètre de protection (côté Trou noir) a connu quelques déboires dus aux intempéries de 2012. Des solutions techniques ont été recherchées mais des contraintes sont imposées par la loi sur l'eau qui devraient être résolues prochainement. L'objet du contrat est d'empêcher la fréquentation humaine notamment lors de la mise-bas. Il est rappelé que la protection de ces espèces est importante pour l'agriculture car elles contribuent à lutter contre les insectes. De l'autre côté du site (trou de la barrique), seul un panneau d'information au public a été posé.

On constate plutôt une baisse des effectifs de chiroptères sur ce site, mais il convient d'être prudent sur ces suivis.

- Gestion des habitats et des espèces.

Une réflexion a été menée sur la mise en œuvre des contrats de gestion et de chasse. Un contact a été établi avec un propriétaire pour la création ou la restauration de clairières ou de landes mais qui n'a pas abouti.

Il a été également envisagé des travaux d'abattage ou de taille pour une surface estimée à 5 ha sans que cela n'aboutisse non plus.

Deux enregistreurs à ultra-sons ont été posés afin de mettre en évidence des activités sur des parcelles agricoles. Des mesures agricoles ont été proposées à trois agriculteurs qui ont dû se raviser faute d'équilibre financier de leur exploitation.

Le suivi des populations a pu avoir lieu avec l'aide du Groupe Chiroptères d'Aquitaine et sous le contrôle du Museum Naturel d'Histoire Naturelle. Deux comptages ont été réalisés à deux mois d'intervalle selon un mode opératoire moins intrusif que celui qui est prévu dans le docob.

Une sensibilisation à l'utilisation des vermifuges par les éleveurs de bovins est à noter pour la prochaine tranche d'animation. Il est constaté que les chauves-souris sont capables de faire des dizaines de kms pour aller se nourrir. En l'espèce, elles rejoignent le site « Réseau hydrographique du Dropt » qui est un site voisin. Lorsqu'il sera en animation, une synergie devra être recherchée avec l'animateur en place, la chambre d'agriculture et les agriculteurs pour modérer l'utilisation de ces produits toxiques. Il est toutefois rappelé que la disparition de l'élevage est aussi la conséquence de la perte de la biodiversité.

- Valorisation de la sensibilisation.

Il y a eu un remaniement foncier qui nécessitera pour la prochaine période d'animation une identification des ayants-droit. On dénombre 138 propriétaires et environ 1500 parcelles.

- Animation du plan d'action.

Cela s'est traduit par différentes mesures (synthèse) :

Des actions de communication (manifestations, articles de journaux),

Adaptation des contrats de type CAD en MAET,

Rédaction d'une charte,

Prise de contacts avec des ayants-droit (6),

Diagnostic de parcelles (2),

Propositions de contrats (6) et suivi de la mise en œuvre (technique et financière),

Participation au suivi de l'élaboration du DOCOB du site voisin « Réseau hydrographique du Dropt », dont certaines problématiques peuvent être communes,

Présentation de bilans annuels et organisation de Copil,

Avis technique lors du projet d'exercice de spéléo-secours.

2) Les perspectives pour la prochaine phase d'animation

Enquête autour de la fréquentation humaine,

Suivi des populations,

Enquête auprès des exploitants agricoles en vue de leur proposer des contrats agricoles (MAEC),

Mise en œuvre d'actions sur les territoires de chasse,

Sensibilisation des agriculteurs sur les traitements antiparasitaires,

Rapprochement avec les propriétaires forestiers,

Recherche de la présence d'insectes d'intérêt communautaire et de la cistude d'Europe.

Le Sous-Préfet

Président du Comité de pilotage